AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN n° 118

10 JUILLET 1970.

LES MALADIES DE CONSERVATION D'ORIGINE CRYPTOGAMIQUE DES POMMES ET DES POIRES.

De nombreuses altérations peuvent être à l'origine de pertes plus ou moins importantes de pommes et de poires au cours de la conservation.

Certaines sont d'origine physiologique c'est-à-dire qu'aucun organisme vivant n'est responsable de leur évolution. Elles ont pour causes les conditions dans lesquelles les fruits sont cultivés, récoltés et conservés.

D'autres sont causées par des champignons qui évoluent plus ou moins rapidement dans les fruits en amenant leur pourriture. Nous n'étudierons pas dans ce Bulletin les accidents physiologiques, nous n'envisagerons que les maladies cryptogamiques dont les dégâts sont parfois considérables en cours de conservation.

D'après BONDOUX qui étudie depuis de nombreuses années les maladies des fruits, cent cinquante espèces de champignons peuvent provoquer des pourritures sur Pommes et sur Poires ; il n'est donc pas possible de faire l'inventaire complet de toutes ces espèces dont quelques unes seulement ont une importance économique. Nous ne citerons donc que les maladies cryptogamiques qui se rencontrent le plus souvent dans nos régions. Par contre, il semble intéressant de préciser les modes de pénétration de ces champignons dans les fruits ainsi que les sources de contamination, ceci permettant de mieux comprendre les méthodes de lutte qui peuvent être préconisées.

Suivant leur mode de pénétration dans les fruits, les champignons responsables de leurs pourritures peuvent se classer en deux groupes :

1°) les champignons pénétrant par des blessures ;

2°) les champignons pénétrant par une porte d'entrée naturelle : lenticelles, oeil, pédoncule. Ils sont encore appelés champignons parasites latents.

Cette classification n'est pas rigoureuse car certains champignons, comme le BOTRYTIS, peuvent se comporter parfois en parasites de blessures, parfois en parasites latents.

CHAMPIGNONS PARASITES DE BLESSURES -

Ces champignons ne pénètrent dans les fruits que par des blessures. Ces blessures peuvent être d'origines très diverses : piqûres d'insectes, tavelures, grêle, manipulations trop brutales à la cueillette, etc .....

Ils se caractérisent également par le fait qu'ils évoluent immédiatement après leur pénétration quel que soit le stade d'évolution du fruit.

Les sources de contamination de ces champignons se rencontrent soit dans les vergers, soit pour quelques espèces dans les locaux ou sur le matériel de stockage. Dans les vergers, les spores ou graines des champignons, qui sont à l'origine des contaminations sur fruits, se rencontrent sur de petits chancres installés sur les rameaux, sur des fruits restés sur l'arbre, ou au niveau du sol sur des débris végétaux pour les espèces qui peuvent vivre en saprophytes. Les caisses utilisées pour le stockage peuvent également porter ces fructifications qui sont susceptibles alors de contaminer les fruits blessés lors de la cueillette.

CHAMPIGNONS PENETRANT PAR UNE PORTE D'ENTREE NATURELLE OU CHAMPIGNONS PARASITES LATENTS

Pour ces champignons les portes d'entrée sont le plus souvent les lenticelles, parfois l'oeil du fruit ou le pénoncule.

Le filament mycélien issu de la spore pénètre dans le fruit, s'installe mais ne se développe pas immédiatement. Il ne reprend son activité que lors de la maturation provoquant une pourriture complète du fruit. Pour ces champignons latents il peut donc y avoir un délai très grand entre la contamination et l'apparition de la pourriture. Ce sont les pourritures lenticellaires qui sont, en général, à l'origine des dégâts les plus importants en cours de conservation.

(à suivre) ..../

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES.

En secteurs chauds, la partie principale du vol est terminée depuis fin juin ; elle s'est poursuivie dans la 1ère décade de juillet dans les secteurs froids. Les plus grosses éclosions larvaires ne devraient donc pas, comme prévu, dépasser le 15 juillet pour les secteurs chauds ; il est possible qu'elles se prolongent jusque vers le 20 - 25 juillet en secteurs froids. Toutefois le vol s'est prolongé de manière discontinue et faible jusqu'à ces derniers jours, avec une légère recrudescence à partir du 4 - 5 juillet. Des éclosions larvaires se produiront donc jusqu'au 25 juillet environ pour les secteurs chauds, au delà pour les secteurs plus froids. Il convient donc d'être prudent, surtout dans les vergers où les dégâts sont généralement élevés.

TAVELURE : Poursuivre la protection dans les vergers contaminés.

GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Depuis fin juin, les conditions climatiques n'ont été favorables au Mildiou que localement, le 1er juillet et du 5 au 8 juillet. Des taches ont été observées depuis début juillet, elles sont parfois nombreuses. La période de gros risques semble être atteinte et une grande vigilance s'impose. Tout traitement est inutile pour les cultures saines devant être récoltées avant le 25 juillet.

CONCOURS MILDIOU : Ce concours reste ouvert. Il est très important pour les producteurs de connaître actuellement la situation sanitaire de leurs cultures.

INFORMATIONS

- CARPOCAPSE DES PRUNES : Voir Carpocapse des Pommes.
- ACARIENS : La population est surtout composée d'oeufs et de jeunes larves.
- PUCERONS - PSYLLES : Recrudescence d'activité.
- TEIGNE DU POIREAU : Les dégâts sont en cours. De nouveaux cocons se sont formés récemment. Le prochain vol ne devrait pas débuter avant le 15 - 20 juillet et les premières éclosions larvaires avant le 20 - 25 juillet.
- MOUCHE DU CHOU : Le vol continue.
- MILDIOU - OIDIUM DE LA VIGNE : La protection doit être poursuivie.

L'Ingénieur et l'Agent technique chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

R. SARRAZIN.

Dernière note : Bulletin 117 - Supplément 3 - 30 JUIN 1970.

Imprimerie de la Station de la Région Parisienne - Directeur-Gérant : L. BOUYX.
47, Av. Paul Doumer - 93 - MONTREUIL-Ss-BOIS.